

I- HISTORIQUE, STRUCUTRES ORGANISATIONNELLES

1- Historique

L'Ecole Normale de Dosso a été créée en octobre 1977.

Mais, elle n'a ouvert ses portes en réalité que le 02 janvier 1978. A cette date aussi, l'établissement était toujours en chantier.

Elle avait comme Directeur Mr Marcel Alimatou Conseiller pédagogique.

1^{er} Directeur de l'ENI de Dosso.

1-1 Généralité

1-1-1 Les Directeurs qui se sont succédés à la tête l'ENI Dosso actuelle ENI/E.P.A.

Elle a connu onze (11) directeurs dont 2 C-E ,1 IES et 1 P-E-S.

- 1- Mme Marcel Alimatou conseiller – Pédagogique en son temps 77 – 79 paix à son âme.
- 2- Halidou Magé Inspecteur primaire. 79 – 81
- 3- Aoula Illa Inspecteur Primaire 80 – 81.
- 4- Massi Idrissa // // 81 – 83
- 5- Aboubacar Kindo // // 83 – 86
- 6- Kounou Hassane chargé d'enseignement 86 – 92
- 7- Boubacar Mazou chargé d'enseignement 92 – 95
- 8- Issa Amadou Inspecteur d'enseignement secondaire 95 – 97
- 9- Fodi Massalatchi Inspecteur Primaire 97 – 99.
- 10- Sakou Niandou Inspecteur Primaire 99 – 2000.
- 11- saley Dodo – Mle 27315 Professeur d'enseignement secondaire 2000 à nos jours

L'actuel Directeur Mr Saley Dodo Professeur secondaire tient le record de la durée d'exercice en qualité de Directeur. Il est dans sa 7^e année.

1-1-2 Les surveillants généraux qui se sont succédés

a) les premiers surveillants Généraux de L'ENI.

- Mr Arzika Tondo,
- Mr Abdou Basso
- Et Madame Ali née Mariama Tahirou.

b) Tous les surveillants généraux qui se sont succédés à l'E.N.I de Dosso

- 1- Mr Arzika Tondo
- 2- Mr Abdou Basso
- 3- Madame Ali née Mariama Tahirou
- 4- Mr Farka Narabère Issaka Mle 12961
- 5- Mr Maïguina Nomao Mle 6840
- 6- Mr Midou Sirifi.
- 7- Mme Conté Daouda
- 8- Mme Batouré Hassia
- 9- Mme Rakia Kindo
- 10- Omar Seydou
- 11- Mr Idé Issa
- 12- Mme Moussa née Amsatou Garba

1-1-3 Les Censeurs

Il est à noter que de la création de l'E.N de Dosso en Octobre 1977, à la rentrée scolaire 1980-1981, il n'y avait pas eu de Censeur.

- | | | | |
|----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------------|
| 1- Yacouba –Birma | Instituteur Mle 06015 | Censeur | 1/10/82 à 30 /09/88 |
| 2- Assane Yacouba | Professeur de C.E.G | Censeur | deux (2) séjours |
| 3- Yacouba Mayaki | C.E | Censeur | 22/10/94 deux (2) séjours |
| 4- Mamadou Boubacar | CE | Censeur | 1/10/01. |
| 5- Boubacar Ibrahim | C.E | | |
| 6- Zouldeyni Ibrahim | Inspecteur primaire | directeur des études | |

N.B : Yacouba Mayaki est l'actuel directeur des études.

1-1-4 Les différents intendants

- 1- Zakariaou Garba Mle 11004 Instituteur
- 2- Chécaraou Idrissa Mle 6005 Instituteur adjoint
- 3- Maguina Nomaou Mle 00680 Moniteur
- 4- Boubacar Noga Mle 21320 Instituteur adjoint
- 5- Mounkaila Amadou Instituteur adjoint
- 6- Boubacar Tini Mle 31420 Instituteur adjoint actuel intendant

1-1-5 Les chargés du stage

- 1- Mr Boubacar Gamatché Inspecteur enseignement primaire
- 2- Mr Kaka Doka Inspecteur enseignement primaire
- 3- Mme Mamata Hamani Conseillère pédagogique
- 4- Mr Idrissa Sabo Inspecteur enseignement du second degré
- 5- Mr Illyassou BIRMA Conseiller pédagogique
- 6- Mr Garba Moussa Kinba Instituteur (en ma modeste personne)
- 7- Mr Boubacar Ibrahim Chargé d'enseignement actuel chargé des stages.

1-1-6 Les professeurs de nationalités étrangères qui ont servi à l'E.N de Dosso

- 1- Mr Tall Alio Mle 40799 Malien depuis Octobre 1981
- 2- Mr Bramé Abdoulaye Mle 40800 Malien depuis Octobre 1981
- 3- Mr Aribé Pacha Tchadien
- 4- Mr Kakam Simon Taddée Camerounais depuis Janvier 1982
- 5- Mr Bell Nyemeck Jeans Benoît Camerounais depuis Décembre 1981

1-1-7 Les promotions des élèves- Maîtres de l'EN à l'ENI de Dosso

De l'EN à l'ENI, cet établissement a connu cinq (5) types de promotion d'élèves Maîtres. : Il s'agit :

- les promotions des élèves maîtres orientés.
- la promotion des élèves –maîtres des sections spéciales.
- La promotion des franco- Arabes.
- La promotion des élèves maîtres inscrits à titre privés.
- La promotion des mal voyants (par lettre N° 005/99/P/E.N.J.A

La première Promotion fut d'octobre 1977 avec 121 élèves maîtres (esses)

- cette première promotion avait fait 100% à l'examen de fin d'année (session juin 78) les élèves –maîtres avaient obtenu le diplôme appelé : Certificat de fin d'études de première année de l'école Normale.
- La deuxième promotion avait connu l'avènement de la section spéciale.

Ainsi de la FP4 à la FP10, Il y avait les élèves maîtres orientés après le BEPC. Ils furent au nombre de 308 dont 109 élèves – maîtresses (filles).

A leur examen de fin d'année, huit n'avaient pas composé dont une fille (suite à l'accouchement) un autre suite à une longue maladie, un troisième licencié pour cause de Nationalité étrangère.

Et les cinq autres ont déserté l'établissement.

Huit autres ont échoué à l'examen dont leurs moyennes générales sont : 07,82 ; 08,98 ; 09,19 ; 09,30, 09,39 ; 09,54 ; 09,62 ; et 09,71.

La section spéciale avait occupé la FP1, FP2 et FP3, avec un effectif de 102 stagiaires dont 19 dames stagiaires.

Cette 1^{ère} promotion de la section spéciale avait fait 100% à l'examen de fin d'année.

a) les cinq (5) premières de la 1^{ère} promotion :

- 1) – Abdou Hama Mle 39 moyenne 13,40
- 2) Alassane Moussa Mle 117 // 13,28
- 3) Hama Alou Diallo Mle 20 // 13,19
- 4) Seyni Zakari Mle 77 // 13,08
- 5) Idrissa Hassimou Mle 72 // 13,06

b) les cinq (5) premier de la 2^e promotion

- 1) Assane Hamani Bilan Mle 586 moyenne 14,47
- 2) Adamou Ambaga Doro Mle 423 // 14,20
- 3) Omar Aamèda Mle 633 // 13,91
- 4) Celestin Houha Mle 409 // 13,80
- 5) Hadiza Oumarou Mle 464 // 13,34

Section spéciale

- 1) Maman Waziri Mle 6207 moyenne 14,93
- 2) Madame Alzouma née Kadi Barkari Mle 7083 moyenne 14,51
- 3 Maïna Boubacar Mle 6685 moyenne 14,75
- 4) Modi Maïguizo Mle 6577 moyenne 14,49
- 6) Mhaman Matankari Mle 6503 moyenne 14,35.

N.B : Cette promotion 2006-2007 se présente comme suit :

Les effectifs

Par décision N°00080/MEB/A/DGEB/DEEC du 24 août 2006 et par décision N°00087/MEB/ADGEB/DFIC du 26 septembre 2006, portant répartition des élèves-maîtres admis dans les écoles normales de Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et Dosso ; notre établissement totaliserait 742 élèves-maîtres .

Cependant il a été constaté que certains élèves-maitres ne sont pas rentrés. Il s'agit de :

1. Yahaya Amadou Mamane FP11
2. Mahamadou Yahaya FP16
3. Fatima Seyni Sanda FP4
4. Attikou Djibo FP6
5. Ayouba Kamassi Saley FP6

En dehors de ces cinq élèves-maitres d'autres élèves-maitres ont quitté l'école pour :

- la gendarmerie. Il s'agit de :

6. Adamou Garba fp7
7. Ibrahim Djibo Hamani fp8
8. Adamou Sawani fp11
9. Yahaya Amoreé fp4
10. Issifou Sani Kilmaou fp5
11. Abass Mahamadou fp13

- La Nigélec. Il s'agit de :

12. Zalika Hassane fp11

- le lycée. Il s'agit de :

13. Soufiani Hamani fp10

Deux autres élèves - maîtres ont abandonné. Il s'agit de :

14. Hamsatou Garba fp2
15. Mme Adamou Hadizatou fp10 qui a suivi son enfant évacué sur l'Italie.

Des cas de transfert ont été enregistrés, tout comme des cas d'élèves-maitres de la liste d'attente. A la fin de l'année 734 élèves-maitres ont composé à l'examen du CFEEN session de Juin 2007.

Cette promotion a obtenu un pourcentage de 99,59 à l'examen.

1-2 Particularités

1 Yacouba Birma M^{le} 06615 est le 1^{er} Instituteur à servir à l'EN de Dosso en qualité d'encadreur. Il enseigna la pédagogie spéciale depuis 1/10/77

Et Salifou Anza M^{le} 06422 1^{er} Instituteur chargé d'enseignement des langues nationales.

- Mr Boubacar Gamatché Inspecteur primaire est le premier responsable des stages (le 30/09/91).

- Mr Badiane Ibrahim est le 1^{er} Inspecteur à servir le 1/10/82 à l'EN de Dosso en qualité de formateur. Il enseigna la pédagogie générale.
- Garba Noma 1^{er} gardien de l'ENI de Dosso M^{le} 18740 et qui, de sa nomination à l'année scolaire 80- 81 n'avait pas bénéficié d'avantages alloués à son statut.
- Mr Hamidou diallo l'un des premier professeurs de l'EN (date de sa prise de service 1^{er} /02/79) est actuellement le Secrétaire Général Adjoint du MEB/A
- La section franco arabe est instituée par l'arrêté N° 098 SEEN /DEPD /DEA du 11 juin 1992.
- Par décision N° 261 /MEN /DEST/DEPD du 07/10/81 portant transfert des élèves – maîtres des écoles - Normales cycle long aux Ecoles Normales cycle court.

(Cas de trois (3) des élèves – maîtres de Zinder à l'Ecole Normale de Dosso pour faire la 2^{ème} année (année scolaire 81-82)

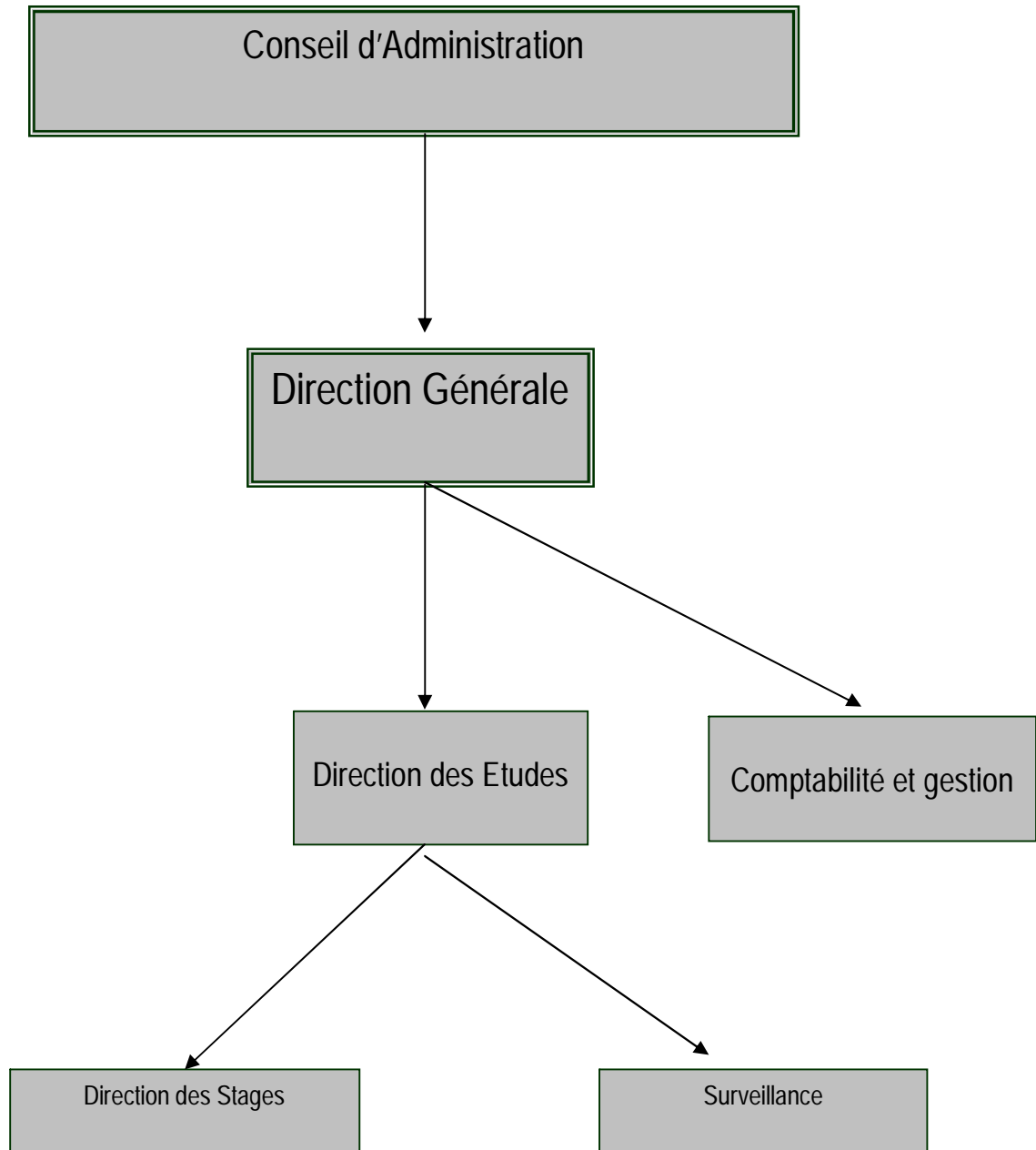
- En effet à partir de l'année académique 2005 -2006, il a été instauré et pleinement intégré dans le tronc commun, de la formation initiale à l'ENI de Dosso, l'enseignement bilingue. Pour ce faire une section bilingue est ouverte à l'ENI de Dosso pour le Fulfuldé et le Zarma et à Tahoua pour le Tamajaq et le Haoussa.
- L'Ecole Normale de Dosso a connu aussi des professeurs de nationalités camerounaise, sénégalaise, togolaise, béninoise...
- Mr Oumarou Hamani dit Dembéle est actuellement le plus ancien des instituteurs servant encore à l'Ecole Normale.
- Mr Zoumari Issa M^{le} 31648 un des premier professeurs de l'E.N (le 10/09/80), est actuellement un Enseignant chercheur à l'Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey.
- Mr Issaka Sourgo M^{le} 06774 ancien encadreur, est actuellement le Président du Conseil d'Administration.
- Mr Bayard Youssoufou est le plus gradé (D.E.A) de tous les professeurs qui ont servi à l'E.N (il a enseigné la sociologie en 1980).

- L'année scolaire 2001-2002 était le début de la formation d'une durée d'un an.
- L'inscription à titre privé a débuté depuis l'année 1991-1992 par décision N° 340/M.E.N/R/DEXO/D.E.P.D (cas des élèves du Nigeria). Elle s'était généralisée à la rentrée scolaire 1995-1996.
- L'année scolaire 1984-1985 fut le début du régime de l'externat
- L'année scolaire 1993-1994 fut le début des promotions d'élèves – maîtres par voie de concours.
- L'année scolaire 1991-1992 l'E.N était redevenue mixte
- L'année scolaire 1992-1993 marqua la première promotion de section franco – arabe par arrêté N° 098/S.E.E.N/D.E.P.D./D.E.A du 11 Juin 1992.
- Au cours de l'année scolaire 2001-2002, les élèves – maîtres ont été envoyés en stage dans toutes les Inspections de Dosso, de Niamey et de Tillabéry.

2- Structure organisationnelle et mission de l'E.N.I/E.P.A

2.1. Organigramme de l'Ecole Normale

2.1 ORGANIGRAMME DE L'ECOLE NORMALE MALI BERO DE DOSSO.



NB : Il est à noter qu'il existe trois comités techniques :

- comité technique Pédagogique
- comité technique de Gestion
- comité technique Vie scolaire et partenariat

Ces sont des structures du conseil d'Administration, qui appuient le DG dans ses fonctions

2.2 Situation des locaux

4-2 Situation de locaux

Deux services relevant du même Ministère se partagent les bâtiments sis dans l'enceinte de l'Ecole Normale Mali Béro de Dosso. L'établissement construit pour un régime d'internat, les anciens dortoirs anciens réfectoires sont aujourd'hui des locaux qui abritent des services administratifs.

L'Inspection de l'Enseignement Franco Arabe occupe un bloc de dortoirs et la carte scolaire un bloc.

En dehors du local qu'occupe l'Inspection de l'Enseignement Franco Arabe, la situation des bâtiments se présente comme suit :

- 1 bloc administratif de l'Ecole Normale Mali Béro pour ses bureaux et magasins
- 2 bâtiments étages reliés au bloc administratif et comprenant 16 salles de classes.
- 1 salle pour la bibliothèque
- 1 salle pour les professeurs
- 1 salle de rencontre construite dans le cadre des activités en EMP/EVF
- 1 salle informatique
- Des latrines sèches composée de 3 blocs de 12 fosses chacun
- 6 logements dont :
 - 1 pour le Directeur
 - 2 pour les surveillants
 - 1 pour le Censeur
 - 2 célibateriums pour les professeurs

TABLEAU RECAPITULATIF – SITUATION

| Désignation | Nature | Nombre | Etat | Observation |
|--------------------|--------|--------|------|--|
| Bloc administratif | dur | 1 | Bon | Tout le bloc administratif est retapé en 2006 sur fonds de l'établissement |
| Bibliothèque | dur | 1 | Bon | |
| Salles professeurs | dur | 1 | Bon | |

| | | | | |
|--------------------|-----|---|-----|---------------------------|
| Salles des classes | dur | 1 | Bon | par autorisation du MEBA. |
| Salle informatique | dur | 1 | Bon | |

II- Mission de l'Ecole Normale de Dosso

1- Présentation de l'établissement.

L'Ecole Normale des Instituteurs /E.P.A de Dosso est l'une des cinq (5) dont dispose le Niger. Elle est dirigée par un Directeur Général Monsieur Saley Dodo et dispose d'un conseil d'administration dont le Président est Monsieur Issaka Sourgho ancien Conseiller Pédagogique. Elle dispose aussi de 27 Encadreurs dont une seule femme ; d'une seule surveillante générale et de sept (7) auxiliaires.

Cette école est située au nord-Est dans le quartier Bani Zoumbou. Elle est précisément implantée entre la cour du grand château d'eau et le domicile de Mr le Maire de la commune de Dosso. Elle couvre une superficie de 63 845 m² et contient quinze (15) classes, un terrain de foot balle, des dortoirs, une salle de Bibliothèque, une salle d'Informatique, des logements administratifs et un bloc administratif.

Actuellement elle est en plein chantier financier par le programme Souteba via Union Européen.

2- Quelques aspects sur l'E.N.I/E.P.A

C'est la loi n° 2002 .029 du 31 décembre 2002 portant création d'établissement publics à caractères administratifs (école normale).

Les Ecoles Normales ont ainsi pour mission

- la formation initiale du personnel enseignant du premier degré,
- la formation continue et le recyclage des enseignants en activité.
- la recherche d'action dans le domaine de l'éducation en partenariat avec les institutions de formation et de recherche en vue d'améliorer le système éducatif.

2-1 Qui accèdent à l'E.N.I/E.P.A

L'accès à l'E.N.I/E.P.A se fait d'abord par concours ensuite par inscription à titre privé de tout élève détenteur du diplôme B.E.P.C ou B.A.C.

Les personnes qui accèdent à l'école normale ont le statut d'élèves - maîtres et sont habilités à la fin de leur formation initiale, à postuler à un emploi d'enseignement auprès de l'état des communautés de bases ou du secteurs privés.

2-2 Les ressources des Ecoles Normales

Elles proviennent essentiellement :

- Des dotations de l'état,
- Des subventions de l'état, des collectivités,
- D'autres personnes morales et physiques.
- Des fonds d'aides extérieurs.
- Des produits de l'aliénation des biens meubles et immeubles.
- Des revenus éventuels des biens, fonds et valeurs.
- Des revenus de prestations diverses,
- Des bénéfices des manifestations et activités organisées par l'établissement.
- Des dons et legs- (Soutéba)

2-3 De la tutelle et des organes et instances de gestions

Chapitre I : la Tutelle

- le ministère de tutelle technique est le ministère de l'éducation de base .Il est chargé de veiller à ce que les activités de l'établissement s'insèrent dans le cadre de la politique nationale du gouvernement en matière de formateurs de l'enseignement de base.

Le ministère de tutelle financière est le ministère en charge des finances.

Il est chargé de veiller à ce que l'activité de l'établissement s'insère dans le cadre de la politique financière du gouvernement et a ce que la gestion soit rationnelle efficace.

Chapitre II : Des organes et instances de gestion

- Article 6 : chaque école normale est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur nommé par décret pris en conseil de ministre.
- Article 7 : Des comités techniques assistent les directeurs des écoles normales dans la gestion de l'établissement.
- Article 8 : Des décrets d'application fixent les statuts des Ecoles Normales et déterminent la composition ; l'organisation et les règles de fonctionnement des différents organes. Ils fixent également les règles de gestion et de comptabilités de l'établissement.
- Le directeur de l'ENI/EPA est investi des pouvoirs nécessaires pour assurer la gestion et la direction de l'établissement

2-4 Des écoles annexes

Par arrêté 0000094 /MEBA/A/DGEB/DFIC du 15mai2006 portant création des écoles annexes, il a été créée auprès de chaque Ecole Normale huit (8) écoles annexes.

Les écoles annexes sont situées dans l'enceinte ou les environs immédiat de l'Ecole Normale. Ainsi les écoles primaires mixtes publiques suivantes sont érigées en écoles annexes de l'Ecole Normale Mali BERO de DOSSO.

Il s'agit de :

- 1- L'école expérimentale**
- 2- L'école Banizoumbou**
- 3- L'école Banizoumbou Quartier**
- 4- L'école Kata Guiwa**
- 5- L'école Daoura**
- 6- L'école Garanké**
- 7- L'école Médersa Tondobon**
- 8- L'école Aouta**

Les classes de ces écoles annexes seront tenues par des maîtres expérimentés capables d'assurer un encadrement efficace des élèves maîtres.

Les critères de choix des maîtres et les modalités de service dans ces écoles seront précisés par voie réglementaire.

De l'arrêté N° 000092 /MEBA/DFIC du 15mais 2005 portant organisation et fonctionnement des écoles annexes ressort:

a) mission des écoles annexes:

Les écoles annexes sont des champs d'expérimentation pédagogiques. Elles sont rattachées à l'ENI/Dosso

Les élèves - maîtres y expérimentent les enseignements théoriques et souvent des stages pratiques.

A ce titre , elles participent à la formation pratique des élèves - maîtres ; assurent leur initiation aux méthodes ,aux techniques et aux procédés d enseignement;participent à la formation continue des maîtres

b) organisation et fonctionnement

L'école normale Mali - Béro de Dosso compte huit écoles annexes. Chaque école annexe doit avoir 25 classes soit quatre (4) classes pour chacun des cinq premiers niveaux (CI; CP; CE1; CE2; CM1) et cinq classes pour le CM2.

L'effectif d'une classe annexe ne doit pas dépasser 35 élèves.

- le fonctionnement:

Le fonctionnement des écoles annexes est assuré par la direction de l'école normale.

Les écoles annexes sont soumises au même système et mode de gestion prévus par les textes en vigueur en matière d'éducation

Le personnel enseignant des écoles annexes est assimilé aux personnels des écoles normales.

Les maîtres des écoles annexes bénéficient de primes et indemnités prévues par la réglementation en vigueur. Le montant de ces primes est fixé par le conseil d'administration.

Les maîtres des écoles annexes sont sélectionnés par une commission composée par le DREBA, des IEB chefs de service et du directeur de l'ENI sur proposition du comité technique pédagogique. A ce comité de déterminer les critères et modalités de sélection conformément à l'article 5 de l'arrêté (00092).

Le directeur de chaque école annexe est nommé par décision du ministre en charge de l'éducation de base sur proposition du directeur de l'école normale.

Les directeurs d'école, les conseillers pédagogiques et les inspecteurs servant à l'ENI de Dosso assurent l'encadrement des maîtres des écoles annexes.

c) Mission des E.N.I/E.P.A

Les Ecoles Normales ont pour missions :

- La formation initiale du personnel enseignant du premier degré,
- La formation continue et le recyclage des enseignants en activité
- La recherche action dans le domaine de l'éducation en partenariat avec les institutions de formation et de recherche en vue d'améliorer le système éducatif.

3. Situation du personnel et programme d'enseignement

3.1. Situation du personnel

3.1.1 Les personnels d'encadrement, d'Administration et de gestion des Ecoles Normales.

A ce niveau, c'est l'arrêté n° 0000093/MEBA/DGEB/DFIC du 15Mai 2006 qui est en vigueur.

Il est institué par le présent arrêté un statut des personnels d'encadrement, d'administration et de gestion des Ecoles Normales sauf dispositions législatives et réglementaires plus favorables.

Le personnel des écoles annexes est soumis aux dispositions du présent statut.

Sont exclus du champ d'application du présent statut, le personnel contractuel ou vacataires, les appels du Service Civique National et le personnel auxiliaire.

*** Des droits et devoirs des personnels d'encadrement, d'administration et de gestion des Ecoles Normales et Ecoles annexes.**

A- les droits

Les personnels d'encadrement, d'administration et de gestion des Ecoles Normales et des Ecoles annexes jouissent des libertés, privilèges, franchises et garanties traditionnels en ce qui concerne l'expression de leur pensée ou opinion et de leurs recherches. Ils jouissent également du droit Syndical qui s'exerce conformément aux lois et règlement en vigueur.

Ils ont droit à la prise en charge des frais de consultation et d'hospitalisation dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur ou toute autre modalité définie par le conseil d'Administration. Ils bénéficient aussi de formation de courte et/ou de longue durée dans les mêmes conditions.

B- les devoirs

Les personnels d'encadrement, d'administration et de gestion des Ecoles Normales sont au service exclusif des Ecoles Normales .Quel que soit leur rang dans la hiérarchie, ils sont responsables des tâches qui leur sont confiées.

Ils sont astreints à l'obligation de probité, de discrétion et de réserve

C- De la discipline

Les personnels d'encadrement, d'administration et de gestion des Ecoles Normales qui se seraient rendus coupables de fautes professionnelles sont passibles de sanctions prévues par le règlement en vigueur.

D- De la cessation de fonction

La perte de la qualité de personnel d'encadrement, d'administration et de gestion des Ecoles Normales et Ecoles annexes résulte :

- de la démission acceptée ;
- du licenciement ;
- de la révocation ;
- de la nomination à d'autres fonctions.

***Situation du personnel d'encadrement de l'ENI de DOSSO.**

L'école normale Mali Béro de DOSSO dispose d'un personnel d'encadrement de qualité. Il est composé d'Inspecteurs d'enseignement primaire, de conseillers pédagogiques, des instituteurs et enfin de chargés d'enseignement contractuels spécialisés.

C'est en cette année scolaire qu'a eu ce grand changement avec l'arrivée des Inspecteurs et des conseillers pédagogiques dans les écoles normales des instituteurs.

Le personnel d'encadrement est composé : d'enseignants titulaires ; d'enseignants contractuels ; d'enseignants vacataires.

A°) les enseignants titulaires

Cette année ils sont au nombre de dix-sept (17) ; composés d'instituteurs, de conseillers pédagogiques et d'Inspecteurs d'enseignement primaire. Les conseillers pédagogiques et inspecteurs sont directement sortis de l'Université Abdou MOUMOUNI de Niamey (ENS).

Il y a trois (3) Inspecteurs d'enseignement primaire, huit (8) Conseillers pédagogiques et six (6) Instituteurs.

B°) les enseignants contractuels

Ils sont au nombre de sept (7) dont une femme .Ils sont tous des chargés d'enseignement spécialisés qui dispensent la psychologie, la pédagogie générale et la sociologie. Ils ont un contrat de deux ans renouvelable.

C°) les enseignants vacataires

Ils sont au nombre de trois (3) dont une femme. Deux dispensent l'éducation physique et sportives et l'autre l'enseignement arabe (sociologie et littérature). Ils sont rémunérés par heures de cours dispensés.

31.2 Tableau de la situation du personnel

| N° | NOMS ET PRENOMS | GRADES et ANNEE DE SERVICE | MATRICULE ET HORAIRE | OBSERVATIONS | | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------|--------------|------------|
| PERSONNEL ADMINISTRATIF | | | | | | |
| 1 | SALEY DODO | P.E.S | 27315 /29 ans | Directeur | | |
| 2 | YACOUBA MAYAKI | C.E | 41229 /25 ans | Censeur | | |
| 3 | BOUBACAR IBRAHIM | C.E | 64194 / 17 ans | Resp. Des Stages | | |
| 4 | Mme MOUSSA AMSATOU GARBA | I | 32485 / 28 ans | Surveillante générale | | |
| 5 | BOUBACAR TINNI | IA | 31367 /28 ans | Intendant | | |
| 6 | Mme SIDIKOU HAOUA | IA | 32864 / 28 ans | Bibliothécaire | | |
| 7 | Mme AOUTA HANI | IA | 31420 / 28 ans | Bibliothécaire | | |
| 8 | SADDI LOUCHE | C.E | Contractuel/2 ans | Maintenancier | | |
| AUXILIAIRES | | | | | | |
| 1 | Mme YACOUBA HADJARA | 4 ^e /25 ans | 40219 | Dactylographe | | |
| 2 | SEYDOU NOMAO | 2 ^e / 22 ans | 52712 | Planton | | |
| 3 | SAIDOU ISSA | 2 ^e / 28 ans | 31908 | Gardien | | |
| 4 | ABDOU SIDDO | 1 ^{er} / 28ans | 42142 | Manœuvre | | |
| 5 | GARBA SEYDOU | 1 ^{er} / 28 ans | 34798 | Manœuvre | | |
| 6 | DAOUDA HASSANE | 2 ^e / 26 ans | 41406 | Manœuvre | | |
| 7 | MOUSSA HAMIDOU | 2 ans | 77724 | Chauffeur | | |
| ENSEIGNANTS CONTRACTUELS | | | | | | |
| 1 | TAHIROU DJIBRILLA | C.E | 8 ans | Contractuel | 15 h/semaine | Péda-géné |
| 2 | SILIMANE OUSMANE | C.E | 9 ans | Contractuel | 15 h/semaine | Psycho |
| 3 | ALAMINA IBRAHIM | C.E | 8 ans | Contractuel | 14h/semaine | Français |
| 4 | AMANI HASSANE | C.E | 9 ans | Contractuel | 15 h/semaine | Psycho |
| 5 | SOULEY ADAMOU | C.E | 11 ans | Contractuel | 15 h/semaine | Sociologie |
| 6 | Melle AICHATOU ALOU | C.E | 5 ans | Contractuel | 12 h/semaine | Psycho |
| 7 | ILOU MALAM ABDOU | C.E | 3 ans | Contractuel | 10 h/semaine | Sociologie |
| ENSEIGNANTS TITULAIRES | | | | | | |
| 1 | KAKA OUSMANE | C.E | 8 ans | 77302/Y | 12 h/semaine | Péda-géné |
| 2 | ABDOUL RAHIM ALZOUMA | I | 28 ans | 31361 | 16h/semaine | Maths |

| | | | | | | |
|----|------------------------|-------|--------|---------|--------------|------------------|
| 3 | TORODO HAMA | I | 28 ans | 31425 | 21 h/semaine | MPL/fulfu Idé |
| 4 | OUMAROU HAMANI | I | 28 ans | 32117 | 15 h/semaine | A.E |
| 5 | MAMOUDOU SOULEYMANE | I | 11 ans | 69569/C | 15 h/semaine | Hausa |
| 6 | HASSANE HIMA | I | 8 ans | 75583 | 16 h/semaine | Maths |
| 7 | MAZIDOU YACOUBA | P/CEG | 13 ans | 68323/V | 16 h/semaine | Maths |
| 8 | KALIFA ISSA | P/CEG | 10 ans | 69559/A | 15 h/semaine | Péda-géné |
| 9 | DIALLO MAMADOU IDRISSE | P/CEG | 13 ans | 66714/U | 16 h/semaine | Péda-fran |
| 10 | AMADOU IBRAHIM | P/CEG | 15 ans | 64339/U | 10 h/semaine | Zarma |
| 11 | HAMIDOU DJIBO | P/CEG | 18 ans | 56280/R | 15 h/semaine | A.E |
| 12 | MAMAN BACHIR | P/CEG | 17 ans | 60286/N | 12 h/semaine | A.E |
| 13 | ABDOU ADAMOU | P/CEG | 14 ans | 66564/U | 16 h/semaine | Péda-fran |
| 14 | ALIO MAHAMADOU | IEB/1 | 24 ans | 43784/Y | 16 h/semaine | Maths |
| 15 | NOUHOUM SEYBOU | IEB/1 | 18 ans | 60134/V | 16 h/semaine | MPL |
| 16 | GARBA MOUNTANI | IEB/1 | 15 ans | 64263/P | 12 h/semaine | Péda-franc |
| 17 | HASSANE BOUREIMA | P/CEG | 17 ans | 59376 | 12 h/semaine | Péda-fran |
| 18 | ASSANE HAMANI BILAN | I | 27 ans | 33995 | 11 h/semaine | Zarma |
| 19 | ZAKARI OUMAROU | M/EPS | 19 ans | 53769/S | 18 h/semaine | EPS |
| 20 | ISSOUFOU ALHASSANE | C.E | 9 ans | 79320/T | 12 h/semaine | Arabe |

OBSERVATIONS : il faut noter le départ en cours d'année de Mr Mouza Soumana Idrissa , encadreur de Sociologie pour l'ENI de Tillabéri ; de Mr Abdoulhai Aboubacar nommé Inspecteur à l'IEFA de Dosso ; de Mr Samaila Hassane nommé Inspecteur à l'IEFA de Tessaoua et de Mr Boubacar Sidikou Sissou nommé Conseiller Pédagogique à l'IEFA de Dosso. Ces trois derniers étant tous des encadreurs en Arabe. En EPS, on note le départ de Mr Salifou Hima, promu lui aussi Conseiller Pédagogique à l'IES I de Dosso.

Pour combler le vide engendré par le départ de ces encadreurs, il a fallu recourir à des vacataires.

Le personnel auxiliaire a connu lui aussi un changement .Il est a préciser l'engagement d'un Nouveau chauffeur pour le bus en la personne de Mahaman Maliki Abdou qui remplace Abdou Djibo dit Maigari partis à la retraite ; et l'engagement d'un gardien de nuit en la personne de Oumarou Ali.

3.1.3 Situation du personnel et des élèves des dix (10) dernières années

Evolution du personnel d'encadrement de l'école normale de Dosso

| Années | Sexe | PES | chargé d'enseignement | professeur de CEG | CP | I | Maitres d'EPS | Professeur d'EPS | Maitre econ, Fam, | Total |
|-----------|--------|-----|-----------------------|-------------------|----|----|---------------|------------------|-------------------|-------|
| 96-97 | Hommes | 0 | 9 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| | Femmes | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| | Total | 0 | 9 | 2 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 20 |
| 97-98 | Hommes | 1 | 14 | 3 | 2 | 11 | 0 | 2 | 0 | 33 |
| | Femmes | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| | Total | 2 | 14 | 3 | 2 | 11 | 0 | 2 | 1 | 35 |
| 98-99 | Hommes | 0 | 12 | 1 | | 13 | | 2 | | 28 |
| | Femmes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| | Total | 0 | 12 | 1 | 0 | 13 | 0 | 2 | 1 | 29 |
| 99-00 | Hommes | 0 | 11 | 2 | 0 | 14 | 2 | 0 | 0 | 29 |
| | Femmes | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3 |
| | Total | 0 | 12 | 2 | 0 | 14 | 2 | 0 | 2 | 32 |
| 00-01 | Hommes | 0 | 10 | 2 | 0 | 16 | 0 | 2 | 0 | 30 |
| | Femmes | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| | Total | 0 | 11 | 2 | 0 | 16 | 0 | 2 | 1 | 32 |
| 2001-2002 | Hommes | 0 | 11 | 1 | 0 | 14 | 1 | 1 | | 28 |
| | Femmes | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | Total | 0 | 12 | 1 | 0 | 14 | 1 | 1 | 0 | 29 |
| 2002-2003 | Hommes | 0 | 11 | 1 | 0 | 14 | 1 | 1 | | 28 |
| | Femmes | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | Total | 0 | 12 | 1 | 0 | 14 | 1 | 1 | 0 | 29 |
| 2003-2004 | Hommes | 0 | 10 | 0 | 0 | 14 | 1 | 1 | 0 | 26 |
| | Femmes | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | Total | 0 | 11 | 0 | 0 | 14 | 1 | 1 | 0 | 27 |
| 2004-2005 | Hommes | 0 | 12 | 0 | 1 | 16 | 2 | 0 | 0 | 31 |
| | Femmes | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| | Total | 0 | 13 | 0 | 1 | 17 | 2 | 0 | 0 | 33 |
| 2005-2006 | Hommes | 0 | 12 | 1 | 2 | 13 | 1 | 1 | 0 | 30 |
| | Femmes | 0 | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| | Total | 0 | 14 | 1 | 2 | 15 | 1 | 1 | 0 | 34 |

Evolution de l'effectif des élèves maîtres de l'école normale de Dosso

| Années | Sexe | Instituteur | | Instituteur adjoint | | section spéciale | | Ensemble des secteurs | | Total |
|-----------|--------|-------------|-------|---------------------|-------|------------------|-------|-----------------------|-------|-------|
| | | Public | Privé | Public | Privé | Public | Privé | public | privé | |
| 96-97 | Hommes | 0 | 0 | 282 | 0 | 0 | 0 | 282 | 0 | 282 |
| | Femmes | 0 | 0 | 133 | 0 | 0 | 0 | 133 | 0 | 133 |
| | Total | 0 | 0 | 415 | 0 | 0 | 0 | 415 | 0 | 415 |
| 97-98 | Hommes | 0 | 0 | 272 | 0 | 0 | 0 | 272 | 0 | 272 |
| | Femmes | 0 | 0 | 189 | 0 | 0 | 0 | 189 | 0 | 189 |
| | Total | 0 | 0 | 461 | 0 | 0 | 0 | 461 | 0 | 461 |
| 98-99 | Hommes | 0 | 0 | 164 | 0 | 0 | 0 | 164 | 0 | 164 |
| | Femmes | 0 | 0 | 261 | 0 | 0 | 0 | 261 | 0 | 261 |
| | Total | 0 | 0 | 425 | 0 | 0 | 0 | 425 | 0 | 425 |
| 99-00 | Hommes | 0 | 0 | 94 | 0 | 0 | 0 | 94 | 0 | 94 |
| | Femmes | 0 | 0 | 328 | 0 | 0 | 0 | 328 | 0 | 328 |
| | Total | 0 | 0 | 422 | 0 | 0 | 0 | 422 | 0 | 422 |
| 00-01 | Hommes | 0 | 0 | 284 | 0 | 0 | 0 | 284 | 0 | 284 |
| | Femmes | 0 | 0 | 120 | 0 | 0 | 0 | 120 | 0 | 120 |
| | Total | 0 | 0 | 404 | 0 | 0 | 0 | 404 | 0 | 404 |
| 2001-2002 | Hommes | 0 | 0 | 405 | 0 | 0 | 0 | 405 | 0 | 405 |
| | Femmes | 0 | 0 | 175 | 0 | 0 | 0 | 175 | 0 | 175 |
| | Total | 0 | 0 | 580 | 0 | 0 | 0 | 580 | 0 | 580 |
| 2002-2003 | Hommes | 0 | 0 | 401 | 60 | 0 | 0 | 401 | 60 | 461 |
| | Femmes | 0 | 0 | 155 | 24 | 0 | 0 | 155 | 24 | 179 |
| | Total | 0 | 0 | 556 | 84 | 0 | 0 | 556 | 84 | 640 |
| 2003-2004 | Hommes | 0 | 0 | 320 | 163 | 0 | 0 | 320 | 163 | 483 |
| | Femmes | 0 | 0 | 223 | 113 | 0 | 0 | 223 | 113 | 336 |
| | Total | 0 | 0 | 543 | 276 | 0 | 0 | 543 | 276 | 819 |
| 2004-2005 | Hommes | 64 | 6 | 281 | 34 | 0 | 0 | 345 | 40 | 385 |
| | Femmes | 36 | 14 | 155 | 294 | 0 | 0 | 191 | 308 | 499 |
| | Total | 100 | 20 | 436 | 328 | 0 | 0 | 536 | 348 | 884 |
| 2005-2006 | Hommes | 31 | 4 | 274 | 39 | 0 | 0 | 305 | 43 | 348 |
| | Femmes | 13 | 13 | 270 | 320 | 0 | 0 | 283 | 333 | 616 |
| | Total | 44 | 17 | 544 | 359 | 0 | 0 | 588 | 376 | 964 |

| | | | | | | | | | | |
|-----------|--------|----|----|-----|-----|---|---|-----|-----|-----|
| 2006-2007 | Hommes | 29 | 3 | 224 | 25 | 0 | 0 | 253 | 28 | 281 |
| | Femmes | 18 | 10 | 275 | 162 | 0 | 0 | 293 | 172 | 465 |
| | Total | 47 | 13 | 499 | 187 | 0 | 0 | 546 | 200 | 746 |

3.2 Programme d'enseignement

La nécessité d'élaborer de nouveaux programmes d'études pour les écoles normales s'était imposée pour deux raisons :

*** Une profonde crise institutionnelle :**

De 1960, date de l'accession de notre pays à l'indépendance à nos jours, le système éducatif a connu une forte croissance de ses effectifs, et ce, à tous les niveaux. Mais cette exploitation scolaire s'est accompagnée notamment au premier degré par de fortes déperditions scolaires, des redoublements et abandons, d'échecs aux examens et d'une inadéquation entre formation acquise à l'école et compétences requises dans la vie professionnelle. Ce sont là autant de symptômes, autant de manifestations d'une profonde crise institutionnelle qui imposent à terme :

- la redéfinition des finalités de l'école élémentaire ;
- la définition de nouveaux profils des enseignants du premier degré.

*** L'inexistence d'une véritable stratégie de formation des enseignants :**

- Toutes les Ecoles Normales du Niger (cycle court et cycle long) fonctionnent à partir de « projets de programmes » datant de la fin des années 1970. Ceci a pour conséquences une disparité de la formation entre différentes écoles mais surtout la non prise en compte des changements et innovations intervenus dans les écoles primaires : introduction des A.P.P ; élaboration des nouveaux programmes des écoles primaires, multiplication des classes multigrades...
- Les résultats d'enquête menée sur le terrain ont fait ressortir l'inadéquation entre la formation reçue par les enseignants dans les écoles normales et les compétences attendues sur le terrain. Ainsi il a été noté que les nouveaux enseignants :
 - Maîtrisent très peu les disciplines enseignées dans les écoles primaires ;
 - Maîtrisent très mal les disciplines enseignées dans les écoles primaires ;
 - Gèrent très mal les relations avec les élèves etc. ...

*** Les finalités du programme des écoles normales.**

Les finalités du programme de formation avant emploi des enseignants du premier degré dérivent de deux sources principales :

- Les finalités générales du système éducatif nigérien ;
- Les finalités de l'école primaire qui visent à : « préparer l'enfant à la vie pratique en lui donnant une somme de connaissances susceptibles de

satisfaire ses besoins futurs, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires à son intégration dans la vie socio-économique de son pays » ; « le placer dans des conditions favorisant le réinvestissement de ses savoirs afin de saisir la réalité du milieu, de l'aimer, l'améliorer au besoin de transformer »

La formation à l'école normale vise donc à favoriser chez les élèves-maîtres : « l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour favoriser la formation intellectuelle et morale des enfants par la transmission de connaissances et valeurs propres à promouvoir l'autonomie des sujets sur lesquels s'exercent son action »

***Les buts généraux du programme et le profil de sortie.**

Le profil de sorti, c'est la spécification des savoirs, savoir-faire et savoir être que l'apprenant peu manifester au terme de sa formation. Cette spécification, pour ce qui est du présent programme d'études est basée sur :

- Une analyse préalable du profil d'entrée qui a proposé de nouvelles modalités de recrutement des élèves instituteurs et instituteurs adjoints ;
- L'exploitation des résultats d'une enquête sur les difficultés rencontrées sur le terrain par les enseignants nouvellement sortis.

Pour décrire le profil de sortie, il convient de préciser :

- a. Les rôles ou les fonctions que devra exercer l'élève-maître ;
- b. Les compétences qu'il devra manifester et les tâches qu'il devra exécuter dans l'exercice de ses rôles ou de ses fonctions ;
- c. Les attitudes que l'apprenant devra manifester dans l'exercice de ses rôles ou de ses fonctions, les valeurs et les convictions qui sous-tendent ses attitudes.

NB: Les programmes enseignés à l'école Normale ont ainsi connus deux modifications dont la dernière est en expérimentation.

III- Les activités menées

Notre stage pratique qui a duré trois (3) mois nous a permis de réaliser des activités au sein de quelques services de cet institut.

Le manque de personnel suffisant au niveau du service de la surveillance, qui est la courroie de transmission entre l'administration et les élèves-maîtres d'une part et entre le personnel d'encadrement et les élèves-maîtres d'autre part, ne nous a pas permis de mener des activités réellement dans tout les services. C'est au niveau de ce service que nous avons passé plus de temps. Ainsi nous avons mené des activités au service de la surveillance, à la direction des études, à la salle informatique qui est un démembrement du service de comptabilité et de gestion. Il est à noter que nous avons mené quelques entretiens avec le chargé des stages, l'intendant, et le Directeur Général dans le cadre du fonctionnement de leur service ou direction.

1- Activités menées au service de la surveillance générale

La Surveillance :

C'est le service relais de l'administration c'est aussi et surtout la courroie du fonctionnement.

Chaque jour de classe, tôt le matin nous procédons à l'organisation matérielle des classes. A savoir la mise à la disposition des délégués de classe, les cahiers d'absences et de textes, les craies, les éponges etc...

Nous veillons également à la propreté des salles de classe, aux retards, présences et absences des élèves-maîtres et encadreurs.

Au cours de chaque récréation, nous surveillons aussi en ces moments des élèves-maîtres et les vendeurs (euses). Nous mettons à la disposition des élèves - maîtres les cahiers de visites médicales.

Un contrôle hebdomadaire s'effectue au niveau des vendeurs (euses) de la récréation.

Nous sommes également chargé de la régulation des problèmes élèves-maîtres – encadreurs ; élèves-maîtres entre eux.

A chaque midi, nous procédons à la vérification du remplissage des cahiers d'absences et de texte. Il a été aussi de nos activités, la réception et la correction des correspondances des élèves-maîtres.

Nous nous occupons aussi de la distribution des courriers arrivés. Enfin, nous avons un droit de regard sur le comportement des élèves-maîtres (morale, physique, vestimentaire). Il nous arrive malgré nous, de renvoyer certains élèves - maîtresses dont les tenues ne sont pas descentes.

Les observations et analyses

a) Du personnel

L'école normale Mali Béro a un effectif de 734 (élèves maîtres/esses) ; pour une seule surveillante générale officiellement.

Malgré, l'appui du surveillant général Mr Idé Issa, admis à la retraite, la tâche est loin d'être facile à surmonter. Et même à trois, des fois nous sommes submergés de travail. Et certaines activités sont laissées pour comptes.

Nous avons constatés aussi un manque de règlement déterminant les rôles et attributions des surveillants.

b) Des activités de la surveillance

Les activités qui sont du ressort des surveillants sont exécutées proportionnellement à son personnel existant. Cela dénote, l'insuffisance notoire au niveau de fonctionnement de ce service.

- Au niveau de la rédaction des demandes, le constat est amer, sur toute la ligne, les élèves-maîtres ont des insuffisances en rédaction administrative.
- Au niveau du règlement des conflits : certains encadreurs ne facilitent pas la tâche aux surveillants. Et pire, ils en a manque même de respect au surveillant en présence des élèves-maîtres.
- Des comportements des élèves-maîtres : Il ressort qu'en général cette promotion s'est bien comportée. Néanmoins certaines élèves - maîtresses furent sanctionnées à cause de leurs tenues qui ne sont pas descentes, d'autres par indisciplines, retards et absences.
- Du contrôle des cahiers d'absences : le manque de personnel ne permet pas de faire cette activité si importante dans la gestion des élèves-maîtres. Et même les rares fois qu'elle est exécutée les surveillants ne font pas de rapport hebdomadaire, ni de compte rendu au supérieur hiérarchique.

Les suggestions

Les suggestions concernant ce service :

Nous suggérons que le D.G de l'ENI, fasse une demande de personnel pour la surveillance en nombre suffisant afin de permettre à ce service clé de bien fonctionner. Il ressort que la surveillance est vraiment la courroie du fonctionnement de l'ENI. En ce sens qu'il est en relation étroite avec les quatre strates de la société – ENI de Dosso. C'est-à-dire que ce service est en contact permanent avec les élèves-maîtres, que les encadreurs et l'administration.

Pour un bon fonctionnement, nous suggérons qu'il ait quatre surveillants, vue l'effectif et aussi le statut.

Nous suggérons aussi qu'il ait un texte réglementant leur rôle et attribution. Que ces surveillants fassent un rapport hebdomadaire au Directeur des Etudes. Et qu'en conseil des professeurs qu'ils jouent le rôle d'éclaireur, d'avocat des élèves-maîtres dans certains cas.

2- Activités menées au service de la direction des études

- C'est le service du Directeur adjoint de l'ENI. Il se charge comme son nom l'indique des activités pédagogiques. En ce sens il contrôle, la présence, l'absence des encadreurs.

Il gère les manuels didactiques matériels pédagogiques. Il organise et coordonne les activités pédagogiques au sein de l'ENI.

Nous avons tenu les cahiers des vacataires et contrôlé chaque fin de semaine le cahier de texte afin de nous imprégner de l'effectivité des cours dispensés et surtout de savoir le niveau d'exécution.

Nous avons géré aussi quelques mouvements du bureau de la coopérative scolaire de l'ENI.

Au moment des compositions, précisément au cours des relevés de notes nous avons remplis tous les bulletins des 734 élèves-maîtres.

Observations et analyses

Vue l'importance que doit jouer ce service dans la réussite et l'atteinte des objectifs de l'ENI dans le domaine de la formation il ressort :

- Que le local qu'abrite ce service est trop restreint
- Que les activités sont plus théoriques que pratiques
- Qu'il manque de synergie entre le D.E et ses collaborateurs immédiats (les encadreurs)
- Insuffisance de contrôle des activités académiques.

Les suggestions

Pour une atteinte sans faille des objectifs assignés dans le domaine de la formation, nous suggérons.

- plus de pragmatisme, c'est-à-dire, partir du contrôle des cours dispensés, pour convoquer des réunions avec les membres des U.P

Ces genres de rencontre permettent l'instauration de la communication et l'importance des échanges constructifs.

Cette communication instaurera la synergie entre eux et effacera la suspicion et les préjugés.

3- Le service de la gestion et comptabilité (intendance)

C'est l'un des services clés de l'ENI/EPA de Dosso. Ce service autre fois appeler l'intendance géra les pécules, les matériels et les réfectoires de l'ENI. Après l'internat, il s'était contenté seulement de gérer les pécules. Avec l'avènement de l'EPA, il gère frais d'inscription à titre privé, les frais des salles de réunions, les revenus de la salle multimédia, et les frais de location des véhicules et des dortoirs.

De nos jours l'EN de Dosso est devenue ENI/EPA. Et ce service est transformé en service de la gestion et comptabilité.

Mais toujours, sous la responsabilité du même entendant Mr BOUBACAR TINNI. Ce dernier travail seul, c'est à dire joue en même temps le rôle de gestionnaire et de comptable.

La tâche n'est pas facile, en cas de paiement de pécules, il se fait assister par un surveillant ou le chargé de stage.

Présentement, il est assisté par un comité de gestion dont lui-même est membre.

Ce service gère les pécules, les frais d'inscription et tous les biens matériels

Les suggestions

Pour une efficacité permettant l'atteinte de ces objectifs, le service doit être d'abord étoffé en personnel. Ensuite que les agents qui seront affectés soient qualifiés. Enfin que les deux responsables (gestionnaire et comptable) associent réellement les membres du comité.

En fin pour une gestion prospère, ils doivent miser beaucoup sur le marketing, afin d'attirer plus de clients.

3-1- Activité menée à la salle informatique

L'Ecole Normale de Dosso dispose d'une salle informatique dénommée salle multi media. Cette salle est dotée de seize (16) micro-ordinateurs, de six (6) imprimantes, d'une photocopieuse, d'un scanner, d'un appareil de reluire, et d'une connexion Internet. L'ensemble de ses matériels informatiques lui a été offert par deux (2) partenaires. Il s'agit de l'association pour le soutien à l'éducation de base (Soutéba) et l'association internationale des Maires francophones (A.I.M.F). Cette salle est sous la responsabilité de l'Intendant, mais elle est gérée par Mr Saddi Louché maintenancier qui est assisté par Mr Maïdagi Idrissa Comptable Informaticien. La salle multi media climatisée remplit des conditions minimales de travail. Elle est l'une des principales sources de revenus de cet établissement. On y rencontre comme clients des chefs de services de la localité ou de passage ou en mission, des coopérants Chinois, Japonais, Français etc.

Notre séjour dans ce service nous a permis non seulement d'apprendre de nouvelles connaissances en informatique et en maintenance, et aussi, de parfaire nos connaissances théoriques et pratiques dans ce domaine.

Exemples: Nous avons fait des photocopies, des scannages et surtout de la recherche sur Internet et des saisies.

Observation et Analyse

La salle multi media qui est l'une des sources de revenus de l'E.N.I/E.P.A est assez vaste, suffisamment dotée d'appareils informatiques avec connexion Internet. Bref toutes les conditions sont réunies pour y travailler.

Mais il manque de bureau pour le gestionnaire, une insuffisance d'armoires pour ranger certains outils, un manque de poubelle etc.

En plus cette salle n'est pas exploitée à terme. Etant reconnue une des sources de revenus, elle doit être dotée aussi :

- Congélateurs
- Prévoir des bancs pour mettre à l'aise les clients en attente
- Pour répondre aux besoins et exigences de la clientèle il serait souhaitable de recruter d'autres agents pour cette salle.
- Et pour contribuer à l'atteinte efficace de son objectif principal, il est souhaitable d'instaurer un système de marketing (afflux de la clientèle, la renommée de l'établissement).

4- La Direction générale et le service chargé des stages :

Les quelques jours passés à la Direction Générale nous a édifié d'avantages sur la gestion et l'administration des établissements. Nous avons acquis d'expériences dans la gestion des ressources humaines, dans la collaboration avec les partenaires (A.P.E, Soutéba, Plan Niger etc.). Nous avons été aussi désigné plusieurs fois comme secrétaire de séance de réunions.

Pour le service chargé des stages, notre stage a coïncidé avec la fin du dernier stage de l'année et comme c'est notre ancien service, nous n'avons pas passé dans ce service.

Conclusion

Notre mise à la disposition de l' Normale des instituteurs / E P A de Dosso, par notre institution de formation l'ESCAE dans la logique de sa déontologie pour un stage pratique de trois mois (3) mois s'est achevé dans de bonnes conditions de travail et collaboration.

Ce stage, à n'en point doute, est la phase expérimentale solide pour notre nouvelle future fonction d'administrateur et gestionnaire des établissements scolaires professionnels.

Au cours de ce long et fructueux stage, nous avons appris et amélioré la vie en organisation. Car l'école normale est un monde diversifié composé de personnel d'administration et de gestion, de personnel d'encadrement et suivi ;de personnel d'appui ;et de personnel auxiliaire,auxquels s'ajoute la grande famille des élèves - maîtres (esses) venant des quatre coins du Niger .Et comme l' a dit Henri Mintzberg «l'organisation est un ensemble relativement stable d'acteurs tournés vers des objectifs généraux commun et qui en vue de leur réalisation recourent à une division de travail et à des modalités de coordination et contrôle » .

Celle de cet établissement comprend :

- Une direction générale
- Une direction des études
- une direction de comptabilité et gestion
- un service chargé des stages
- Un service de la surveillance.

Et une salle d'informatique annexe à la direction de comptable et gestion.

Ainsi, au long du stage, nos activités se font au sein de ces différents directions et services.

Nous avons beaucoup appris et parfait nos connaissances en faisant la part des choses en la théorie et la pratique.

C'est le lieu de souligner, que nous avons bénéficié également de l'expérience de ces chefs de services et directeur. Cette diversité d'expériences acquises nous servira tout au long de notre carrière .Que les différents acteurs trouvent ici notre sincère gratitude et toutes nos excuses pour les quelques incompréhensions .Ainsi va la vie.

Nous terminons en confirmant au responsable de l'Ecole Supérieure de Commerce, d'Administration des Entreprises(E S C A E), que ces stages pratiques sont réellement d'une grande importance pour le futur Administrateur Scolaire et universitaire.